



District Haute Garonne de Football
**COMMISSION DEPARTEMENTALE
 DES STATUTS et REGLEMENTS**



Réunion restreinte du 23 Septembre 2021
Procès Verbal n°2

Présents : MM. AGASSE – CALMETTES

Invité : M. FERRATGE

La Commission reprend le dossier des mutés supplémentaires suite :

- à la demande de l'Entente Boulogne Pégulhan qui dispose d'une équipe féminine,
- à l'appellation définitive des championnats de jeunes.

Les modifications au PV n° 1 du 24 août 2021 sont mentionnées en caractères rouge gras.

La Commission valide la liste des équipes bénéficiant d'un ou deux mutés supplémentaires pour la saison 2021/2022 :

1/ au titre du Statut de l'arbitrage (Article 45 du Statut de l'arbitrage de la LFO) :

Club (nom)	Club (numéro)	Niveau club	Mutés en + retenus	Equipes bénéficiaires retenues
ASPTT Grand Toulouse	510380	District	1	Seniors 1 (D4)
AUSSONNE	522125	Ligue	2	1 muté - Seniors 1 (R2) 1 muté - Seniors 2 (D2)
CORNEBARRIEU	525718	District	1	U17 Brassage Niveau B
FC CANAL NORD	582601	District	1	Seniors 1 (D3)
LABEGE INTER FC	590591	District	1	Seniors 1 (D1)
ROQUES CONFLUENT LSP	580684	District	1	Seniors 1 (D2)
SEYSSES FROUZINS	580593	Ligue	2	1 muté - Seniors 1 (R2) 1 muté - Seniors 2 (D1)
TOAC	505890	District	1	Seniors 1 (D1)

Nota : Les clubs dont une équipe de niveau Ligue bénéficie d'un ou deux mutés supplémentaires pour la saison 2021/2022, au titre du Statut de l'arbitrage, feront l'objet d'un PV émis par la CRSA de la Ligue d'Occitanie.

2/ au titre des clubs qui disposent d'une section féminine qui a participé et terminé un championnat féminin à 11 ou à 8, soit national, régional ou départemental, depuis au moins 2 saisons (Article 23 du RIO) :

Club (nom)	Club (numéro)	Niveau club	Mutés en + retenus	Equipes bénéficiaires retenues (compétition départementale)
AUSSONNE	522125	Ligue	1	U16 Brassage Niveau B (Groupement avec Seilh)
BOULOGNE PEGUILHAN	544215	Ligue	1	Seniors 2 (D2)
COMMINGES ST GAUD.	590251	Ligue	1	Seniors 2 (D2)

EAUNES LABARTHE	547304	Ligue	1	Seniors 2 (D3)
FC CANAL NORD	582601	District	1	Seniors 2 (D5)
FONTENILLES	535409	District	1	U14 District (entente avec St Lys)
LE FOUSSERET	550924	District	1	Seniors 1 (D2)
LANDORTHE LABARTHE ESTANCARBON SAVAR.	521599	District	1	Seniors 1 (D1)
LONGAGES	505924	District	1	Seniors 1 (D3)
SAINT ORENS	524101	Ligue	1	Seniors 2 (D2)
TFC	524391	Ligue	1	U15 Brassage niveau A (Territoire)
TLSE METROPOLE FC	581893	Ligue	1	Féminines Seniors 2 (Foot à 11)

Nota :

* **TOURNEFEUILLE AS (517802)** : demande du club non retenue :

→ l'équipe U15F n'a pas été engagée dans un championnat féminin à 11 ou à 8 au cours de la saison 2019/2020.

3/ au titre des clubs engageant pour la première fois une équipe senior (Article 17 du RIO) :

Club (nom)	Club (numéro)	Niveau club	Mutés en + retenus	Equipe retenue
JEUNESSE ATHLETIQUE CLUB TOULOUSE	560774	District	2	Seniors 1 (D5)
TOULOUSE KANGAROOS	560768	District	2	Seniors 1 (D5)

Le Secrétaire de la Commission
Hubert CALMETTES

Le Président de la Commission
Jean Louis AGASSE